



**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES**  
**ONZIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**  
**(2003-2004)**  
**LE 15 JUIN 2004**

**1.00 RECUEILLEMENT**

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Linda Crevier, présidente du comité exécutif.

**2.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 15 JUIN 2004 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME LINDA CREVIER ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (2), Marie-Louise Kerneïs (7), Claudette Labre-Do (13), et Diane Soucy (4)

M. Jean-Pierre Bélair (09)

Tous commissaires formant quorum

**ET :**

M<sup>mes</sup> Chantal Richer, commissaire représentante du comité de parents, niveau primaire  
Deborah Verge, commissaire représentante du comité de parents, niveau secondaire

**AINSI QUE :**

M<sup>mes</sup> Susan Tremblay, directrice générale  
Carole Blouin, directrice générale adjointe

**ET :**

M<sup>me</sup> Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes  
MM. Maurice Brossard, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle  
Claude Hébert, directeur du Service des technologies de l'information et des communications  
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières  
Gilles Presseault, secrétaire général

**Étaient aussi présents :**

M<sup>me</sup> Charline Bouchard, coordonnatrice au Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.

M. Denis Hudon, coordonnateur aux Services éducatifs aux jeunes.

**3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

C.E.-02467-06-04A

**4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

**5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

**6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2004.

**7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

7.01 Adjudication des contrats de transport scolaire (2004-2007)

7.02 Entente avec le Collège Héritage

**8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

8.01 Mali versus la politique d'acquisition de biens et de services

**9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**



**10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

10.01 Liste des comptes : vérification

**11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 11.01 École Louis-Philippe-Paré – Réhabilitation – Approbation des plans et devis
- 11.02 École Louis-Philippe-Paré – Réhabilitation – Octroi de contrat
- 11.03 École Saint-Marc – Réfection partielle de la toiture – Appel d'offres AO-014-014-03
- 11.04 École Saint-Jean-Baptiste : Remplacement de l'unité de ventilation – Appel d'offres AO-010-040-03
- 11.05 École Pie-XII : Fenestration – Appel d'offres AO-040-043-03
- 11.06 École Vinet-Souigny : Réaménagement du parc-école
- 11.07 Travaux d'été : Dérogation
- 11.08 Priorités dans le budget d'investissement 2004-2005 – Autorisation de procéder

**12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**

**14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

**1. Adjudication d'un contrat de transport d'un véhicule de type berline**

M. Denis Dudon, coordonnateur aux Services éducatifs aux jeunes, fournit les explications demandées.

**6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**6.01 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 2004**

C.E.-02468-06-04

**- DISPENSE DE LECTURE**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 11 mai 2004.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02468a-06-04

**- APPROBATION**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 11 mai 2004 soit approuvé tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02469-06-04

**7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

**7.01 ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE (2004-2007)**

Monsieur Denis Hudon, coordonnateur aux Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier. Il répond à des questions.

**Firme 9072-0103 Québec Inc.**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la réglementation sur le transport scolaire;



CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport quant à la procédure d'octroi des contrats;

CONSIDÉRANT la recommandation des négociateurs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent un contrat de transport pour 13 véhicules d'une durée de trois ans pour la somme de six cent vingt-sept mille six cent sept dollars (627 607 \$) à la firme **9072-0103 Québec Inc.**

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02470-06-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE (2004-2007) – 9135-2062 QUÉBEC INC.**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la réglementation sur le transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport quant à la procédure d'octroi des contrats;

CONSIDÉRANT la recommandation des négociateurs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent un contrat de transport pour 9 véhicules d'une durée de trois ans pour la somme de quatre cent quarante-deux mille six cent cinquante-six dollars (442 656 \$) à la firme **9135-2062 Québec Inc.**

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02471-06-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE (2004-2007) – AUTOBUS BROSSEAU & FILS INC.**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la réglementation sur le transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport quant à la procédure d'octroi des contrats;

CONSIDÉRANT la recommandation des négociateurs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent un contrat de transport pour 7 véhicules d'une durée de trois ans pour la somme de trois cent quarante-quatre mille trois cent trente-cinq dollars (344 335 \$) à la firme **Autobus Brosseau & Fils Inc.**

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



C.E.-02472-06-04

No de résolution  
ou annotation

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE  
(2004-2007) – AUTOBUS CLAUDE HÉBERT LTÉE**

- CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;
- CONSIDÉRANT la réglementation sur le transport scolaire;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport  
quant à la procédure d'octroi des contrats;
- CONSIDÉRANT la recommandation des négociateurs de la  
Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent un contrat de transport pour  
12 véhicules d'une durée de trois ans pour la somme de six cent mille  
cent quatre-vingt-douze dollars (603 192 \$) à la firme **Autobus Claude  
Hébert Ltée**.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient  
autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission  
scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02473-06-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE  
(2004-2007) – AUTOBUS DUFRESNE INC.**

- CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;
- CONSIDÉRANT la réglementation sur le transport scolaire;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport  
quant à la procédure d'octroi des contrats;
- CONSIDÉRANT la recommandation des négociateurs de la  
Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent un contrat de transport pour  
5 véhicules d'une durée de trois ans pour la somme de deux cent trente-  
huit mille cinq cent treize dollars (238 513 \$) à la firme **Autobus Dufresne  
Inc.**

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient  
autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission  
scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02474-06-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE  
(2004-2007) – AUTOBUS HEMMINGFORD INC.**

- CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;
- CONSIDÉRANT la réglementation sur le transport scolaire;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport  
quant à la procédure d'octroi des contrats;
- CONSIDÉRANT la recommandation des négociateurs de la  
Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent un contrat de transport pour  
2 véhicules d'une durée de trois ans pour la somme de quatre vingt dix-  
sept mille neuf cent vingt-deux dollars (97 922 \$) à la firme **Autobus  
Hemmingford Inc.**



C.E.-02475-06-04

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE (2004-2007) – AUTOBUS RACINE LTÉE**

- CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;
- CONSIDÉRANT la réglementation sur le transport scolaire;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport quant à la procédure d'octroi des contrats;
- CONSIDÉRANT la recommandation des négociateurs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent un contrat de transport pour 2 véhicules d'une durée de trois ans pour la somme de quatre-vingt dix-sept mille huit cent douze dollars (97 812 \$) à la firme **Aubobus Racine Ltée**.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02476-06-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE (2004-2007) – AUTOBUS ST-ISIDORE INC.**

- CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;
- CONSIDÉRANT la réglementation sur le transport scolaire;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport quant à la procédure d'octroi des contrats;
- CONSIDÉRANT la recommandation des négociateurs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent un contrat de transport pour 8 véhicules d'une durée de trois ans pour la somme de trois cent quatre-vingt-seize mille cinq cent soixante-huit dollars (396 568 \$) à la firme **Autobus St-Isidore Inc.**

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02477-06-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE (2004-2007) – AUTOBUS TRANSCO (1998) INC.**

- CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;
- CONSIDÉRANT la réglementation sur le transport scolaire;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport quant à la procédure d'octroi des contrats;



CONSIDÉRANT la recommandation des négociateurs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent un contrat de transport pour 26 véhicules d'une durée de trois ans pour la somme de un million trois cent trente-deux mille deux cent trente dollars (1 332 230 \$) à la firme **Autobus Transco (1998) Inc.**

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02478-06-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE (2004-2007) – BUS-SCO INC.**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la réglementation sur le transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport quant à la procédure d'octroi des contrats;

CONSIDÉRANT la recommandation des négociateurs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent un contrat de transport pour 14 véhicules d'une durée de trois ans pour la somme de six cent quatre-vingt-huit mille cinq cent soixante-seize dollars (688 576 \$) à la firme **Bus-SCO Inc.**

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02479-06-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE (2004-2007) – CIE TRANSBUS (1986) INC.**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la réglementation sur le transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport quant à la procédure d'octroi des contrats;

CONSIDÉRANT la recommandation des négociateurs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent un contrat de transport pour 4 véhicules d'une durée de trois ans pour la somme de deux cent mille cent douze dollars (200 112 \$) à la firme **Cie Transbus (1986) Inc.**

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



C.E.-02480-06-04

No de résolution  
ou annotation

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE  
(2004-2007) – CLAUDE LANDRY & FILS LTÉE**

- CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;
- CONSIDÉRANT la réglementation sur le transport scolaire;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport quant à la procédure d'octroi des contrats;
- CONSIDÉRANT la recommandation des négociateurs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent un contrat de transport pour 3 véhicules d'une durée de trois ans pour la somme de cent quarante-six mille cinq cent vingt-trois dollars (146 523 \$) à la firme **Claude Landry & Fils Ltée.**

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02481-06-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE  
(2004-2007) – LES AUTOBUS BAILLARGEON (1976) LTÉE**

- CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;
- CONSIDÉRANT la réglementation sur le transport scolaire;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport quant à la procédure d'octroi des contrats;
- CONSIDÉRANT la recommandation des négociateurs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent un contrat de transport pour 3 véhicules d'une durée de trois ans pour la somme de cent soixante-six mille sept cent dix-neuf dollars (166 719 \$) à la firme **Les Autobus Baillargeon (1976) Ltée.**

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02482-06-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE  
(2004-2007) – LES AUTOBUS BOYER INC.**

- CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;
- CONSIDÉRANT la réglementation sur le transport scolaire;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport quant à la procédure d'octroi des contrats;
- CONSIDÉRANT la recommandation des négociateurs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent un contrat de transport pour 6 véhicules d'une durée de trois ans pour la somme de deux cent quatre-vingt dix-neuf mille sept cent dix-huit dollars (299 718 \$) à la firme **Les Autobus Boyer Inc.**



C.E.-02483-06-04

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE (2004-2007) – LES AUTOBUS RICHELIEU LTÉE**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la réglementation sur le transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport quant à la procédure d'octroi des contrats;

CONSIDÉRANT la recommandation des négociateurs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent un contrat de transport pour 6 véhicules d'une durée de trois ans pour la somme de trois cent treize mille huit cent soixante-douze dollars (313 872 \$) à la firme **Les Autobus Richelieu Ltée**.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02484-06-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE (2004-2007) – LES AUTOBUS ST-MICHEL INC.**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la réglementation sur le transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport quant à la procédure d'octroi des contrats;

CONSIDÉRANT la recommandation des négociateurs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent un contrat de transport pour 4 véhicules d'une durée de trois ans pour la somme de deux cent deux mille quatre cent quatre-vingt seize dollars (202 496 \$) à la firme **Les Autobus St-Michel Inc.**

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02485-06-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE (2004-2007) – LIMOCAR ROUSSILLON INC.**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la réglementation sur le transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport quant à la procédure d'octroi des contrats;





No de résolution  
ou annotation

C.E.-02486-06-04

CONSIDÉRANT la recommandation des négociateurs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélaïr, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent un contrat de transport pour 19 véhicules d'une durée de trois ans pour la somme de neuf cent quatre-vingt-neuf mille trois cent quinze dollars (989 315 \$) à la firme **Limocar Roussillon Inc.**

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE (2004-2007) – TRANSPORT MORAND LTÉE**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la réglementation sur le transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport quant à la procédure d'octroi des contrats;

CONSIDÉRANT la recommandation des négociateurs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélaïr, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent un contrat de transport pour 12 véhicules d'une durée de trois ans pour la somme de six cent trente-sept mille quatre cent quatre-vingt-huit dollars (637 488 \$) à la firme **Transport Morand Ltée.**

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02487-06-04

**7.02 COLLÈGE HÉRITAGE – Entente de service**

Monsieur Denis Hudon, coordonnateur aux Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier. Il répond à des questions.

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le Règlement sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif du transport;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

et résolu de conclure une entente de service avec le **Collège Héritage de Châteauguay inc.**, pour le transport d'une partie de leurs élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ladite entente pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**8.01 MALI VERSUS LA POLITIQUE D'ACQUISITION DE BIENS ET DE SERVICES**

Monsieur Maurice Brossard, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, accompagné de Madame Charline Bouchard, coordonnatrice au Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, présentent le dossier. Il répond à une question.



Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, répond également à une question.

**9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**10.01 LISTE DES COMPTES : VÉRIFICATION**

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, répond aux questions qui lui ont été posées antérieurement.

La liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 5 mai 2004 et se terminant le 8 juin 2004 est soumise aux membres du comité exécutif pour fins de vérification.

**11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

C.E.-02488-06-04

**11.01 ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ : RÉHABILITATION – APPROBATION DES PLANS ET DEVIS**

Monsieur Jean Clavey, coordonnateur au Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond à des questions. La directrice générale, Madame Susan Tremblay, donne d'autres informations.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

d'approuver les plans et devis déposés portant sur le projet de réhabilitation de l'école Louis-Philippe-Paré à frais partagés - Mesure 50530 – Sujet à l'appel d'offres public.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02489-06-04

**AJOURNEMENT**

À 19 H 45,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Deborah Verge, commissaire,

que la présente assemblée soit ajournée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02490-06-04

**LEVÉE DE L'AJOURNEMENT**

À 11 H 17,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que la présente assemblée soit reprise.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Madame Deborah Verge, commissaire, quitte son siège à 11 h 18**

C.E.-02491-06-04

**11.02 ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ : RÉHABILITATION – OCTROI DE CONTRAT**

Monsieur Jean Clavey, coordonnateur au Service des ressources matérielles, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

de retenir les services de la firme **Construction Bugère Inc.** pour effectuer un contrat de réhabilitation à l'école Louis-Philippe-Paré au coût de 1 million six cent trente et un mille huit cent dollars (1 631 800 \$), taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Madame Deborah Verge, commissaire, reprend son siège à 11 h 21**



C.E.-02492-06-04

No de résolution  
ou annotation

**11.03 ÉCOLE SAINT-MARC : RÉFECTION PARTIELLE DE LA TOITURE – BASSIN 4 - APPEL D'OFFRES AO-014-014-03**

Monsieur Jean Clavey, coordonnateur au Service des ressources matérielles, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

de retenir les services de la firme **Toitures Roger Lapointe Inc.** pour effectuer une réfection partielle de la toiture à l'école Saint-Marc au coût de soixante et un mille neuf cent cinquante dollars (61 950 \$), montant avant taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02493-06-04

**11.04 ÉCOLE SAINT-JEAN-BAPTISTE : REMPLACEMENT DE L'UNITÉ DE VENTILATION – APPEL D'OFFRES AO-010-040-03**

Monsieur Jean Clavey, coordonnateur au Service des ressources matérielles, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

de retenir les services de la firme **Excel Climatisation Inc.** pour effectuer le remplacement de l'unité de ventilation à l'école Saint-Jean-Jean-Baptiste au coût de quarante-deux mille cent quatre-vingt-seize dollars et quatre-vingt-douze centièmes (42 196,92 \$), taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02494-06-04

**11.05 ÉCOLE PIE-XII : FENESTRATION – APPEL D'OFFRES AO-040-043-03**

Monsieur Jean Clavey, coordonnateur au Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond à une question.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

de retenir les services de la firme **P.E. Thibault Inc.** pour effectuer le remplacement des fenêtres à l'école Pie-XII au coût de cinquante-trois mille cinq cent vingt et un dollars et 13 centièmes (53 521,13 \$), taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02495-06-04

**11.06 ÉCOLE VINET-SOULIGNY : RÉAMÉNAGEMENT DU PARC-ÉCOLE**

Monsieur Jean Clavey, coordonnateur au Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond à une question.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,

de retenir les services de la firme **Jambette** pour effectuer le réaménagement du parc-école à l'école Vinet-Souigny au coût de trente et un mille neuf cent vingt-deux et quatre-vingt-onze centièmes (31 922,91 \$), taxes incluses sous réserve que les exigences du Service des ressources matérielles (fondation, drainage, etc.) soient respectées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.07 TRAVAUX D'ÉTÉ : DÉROGATION**

Monsieur Jean Clavey, coordonnateur au Service des ressources matérielles, informe les commissaires de la situation qui prévaudra au niveau de certains engagements financiers pour réaliser des travaux d'été. Les commissaires accueillent positivement le processus suggéré sous la cote 11.07.

C.E.-02496-06-04

**11.08 PRIORITÉS DANS LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2004-2005 – AUTORISATION DE PROCÉDER**

Monsieur Jean Clavey, coordonnateur au Service des ressources matérielles, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,



No de résolution  
ou annotation

d'autoriser les procédures d'études, d'analyses et d'appels d'offres pour des travaux planifiés cet été, même si le budget officiel n'est pas encore accepté tel que présenté sous la cote 11.08.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**

**14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 35.

Présidente de la séance

Secrétaire général

A.14.02  
D:\Textes\CE\2003-2004\Procès-verbaux\2004.06.15.doc